Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902340-20251219-DE8CM181225-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18.12.2025

Nombre de Conseillers : 21
Présents : 15
Représentés : 20
Date convocation : 12.12.2025

Le Conseil Municipal de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, le jeudi 18 décembre 2025, à 19h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de M. Yves BERNICOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : BERNICOT Yves, MAGUER Alain, PORTIER Laurent, ROBERT-ROCHER Lorette, BOUGUENNEC Yannick, LABBE Sylvie, GEORGEL Bruno, MARISCAL Lionel, FIAMMINGO Jean-Luc, ULVE Christophe, PONDAVEN Raymond, BUQUEN Muriel, HARRAULT Stéphanie, PRAT Cyrille, CABON Vanessa,

ABSENTS EXCUSES : NAYARADOU Nadine, TURPIN Gwenn, BERTHELOT Stéphane, LE GALL Jean-Pierre, LE FLOCH Tifen, COLLINS Leslie

REPRESENTÉS :
- LE GALL Jean-Pierre a donné pouvoir à BERNICOT Yves,
- BERTHELOT Stéphane a donné pouvoir à BOUGUENNEC Yannick,
- NAYARADOU Nadine a donné pouvoir à BUQUEN Muriel,
- LE FLOCH Tifen a donné pouvoir à LABBE Sylvie
- COLLINS Leslie a donné pouvoir à MAGUER Alain

SECRETAIRE DE SEANCE : MAGUER Alain

---

8. Vie courante : Décisions prises en vertu de l'articles L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et à la délibération n°7 du Conseil municipal du 23 mai 2020 portant délégation à M. le Maire pour la 20 novembre 2025 :

- Fourniture de point d'accès wifi extérieurs pour le citystade et la cour primaire de l'école du Marronnier auprès de MHz pour un montant de 429,80 € HT,
- Fourniture d'équipements pour l'Espace Jeunes auprès de MANUTAN pour un montant de 453,63 € HT,
- Travaux d'électricité à la médiathèque (installation de prises informatiques) par l'entreprise LE FLECHER pour un montant de 408,66 € HT,
- Travaux d'électricité à l'école (passage de fourreau fibre) par l'entreprise LE FLECHER pour un montant de 896,79 € HT,
- Travaux d'électricité à l'école (installation de prises informatiques extérieures) par l'entreprise LE FLECHER pour un montant de 1573,56 € HT,

Le Conseil municipal prend acte du compte rendu des décisions prises depuis le Conseil municipal du 20 novembre 2025.

Pour extrait certifié conforme,
Le 19/12/2025,
Le Maire, Yves BERNICOT

MAIRIE DE REDENE 29 (FINISTERE)